

Relevé de décisions et délibérations du conseil municipal Lucien Guillon en date du 06 Février 2024 à 18h00

Présents : Faure Marie-Christine, Nicoine Éric, Jonquière Olivier, Parsat Véronique, Muriel Martin Chadourne, Colozzi Stéphane, Barat Estelle, Houdry Marie-José, Philippe Sarraute, Olivares Pascal
Ana Mirada Grelot 18h01

Pouvoirs:

Léo GERVILLE REACHE donne pouvoir à Marie-Christine FAURE
Isabelle HENRY donne pouvoir à Muriel Martin Chadourne

Votants : 13

Secrétaire séance : Muriel Martin Chadourne

Le procès-verbal du 05/12/2023 est voté à main levée : 1 contre - Stéphane Colozzi.
Adopté à la majorité.

2024060201- Délibération admission en non-valeur des créances locales de faible montant au maire - Vote à main levée

Pour	Contre	Sens du Vote
Faure, Nicoine, Jonquière, Parsat, Martin Chadourne, Colozzi, Barat, Houdry, Sarraute, Olivares, Mirada Grelot, Gerville Réache, Henry	Abstentions	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 La décision 2024060201 est adoptée à l'unanimité

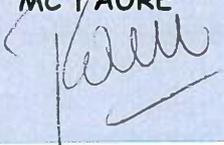
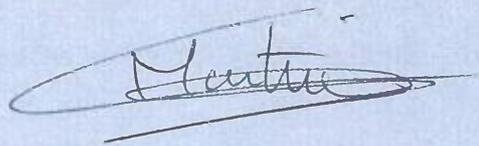
2024060202- Délibération d'autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en (N-1). -Vote à main levée

Pour	Contre	Sens du Vote
Faure, Nicoine, Jonquière, Parsat, Martin Chadourne, Colozzi, Barat, Houdry, Sarraute, Olivares, Mirada Grelot, Gerville Réache, Henry	Abstentions	Pour : 13 Contre : 0 Abstentions: 0 La décision 2024060202 est adoptée à l'unanimité

2024060203- Dotation Equipement des Territoires Ruraux 2024 « Tableaux numériques - Vote à main levée

Pour	Contre	Sens du Vote
, Faure, Nicoine, Jonquière, Parsat, Martin Chadourne, Colozzi, Barat, Sarraute, Olivares, Mirada Grelot, Gerville Réache, Henry		Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1 La décision 2024060203 est adoptée à la majorité
	Abstentions Houdry,	

Séance levée à 18h18

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
Le Maire MC FAURE 	Muriel Martin Chadourne 

Certifié affiché le 09 février 2024

MC Faure, pour servir et faire valoir ce que de droit. Signature :